



Extrait du Registre des Délibérations

Délibération 2024-026A

Budget primitif du Budget principal exercice 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le lundi 08 avril à 19 heures, les membres du conseil municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 mars 2024.

Présents

M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, Mme Agnès PREGNO, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Daniel REGIS, Mme Corine BRINGUIER, M. Jean-Michel MICHELOT, M. Marc SENOUQUE, Mme Nadine RIAL, M. Claude CAUSSE, Mme Bernadette BALAGUE, Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA, Mme Hélène BOURRUST, M. Philippe VIGUIE, Mme Christine POMMEREUL, M. Philippe SANCHEZ, M. Franck MORENO, Mme Danielle FOLLEROT, M. Jérôme NORTIER, Mme Caroline VILLA, M. Alain BALLO, Mme Louise MICHARD, Mme Pierrette BRINGUIER.

Conseiller ayant donné pouvoir

Mme Virginie DOS SANTOS a donné pouvoir à M. Philippe VIGUIE
M. Dominique MARIN a donné pouvoir à Mme Agnès PREGNO
M. Michel SANTOUL a donné pouvoir à Mme Caroline VILLA
Mme Brigitte BERTO a donné pouvoir à Mme Louise MICHARD

Conseiller absent

M. Patrice BRAGAGNOLO

Secrétaire de séance

Mme Danielle FOLLEROT

Membres en exercice - 29 | Membres présents - 24 | Pouvoirs - 04 | Membres absents - 01



Exposé

Le Code Général des Collectivités Territoriales définit le budget comme « l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune ».

Le budget comporte un double caractère :

- Le budget est un acte de prévision : les recettes et dépenses inscrites sont prévues, mais le caractère prévisionnel du budget implique que ces recettes et dépenses ont un caractère estimatif, ce qui signifie que la prévision pourra être revue par la suite ;
- Le budget est un acte d'autorisation : seules les dépenses inscrites pourront être réalisées dans la limite des montants inscrits.

Contrairement à l'Etat, les collectivités territoriales ont l'interdiction de voter un budget présentant un déficit. L'équilibre du budget voté se traduit par le respect de plusieurs conditions cumulatives :

- L'équilibre par sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre.
- L'évaluation sincère des crédits budgétaires, c'est-à-dire pas de surestimation des recettes ni de sous-estimation des dépenses, et la totalité des dépenses doivent figurer dans le budget, correctement estimés à leur juste niveau.

La date limite du vote du budget primitif est fixée par l'article L.1612-2 du CGCT, à savoir le 15 avril de l'année d'exercice (ou jusqu'au 30 avril l'année du renouvellement de l'organe délibérant de la commune). Cependant, cette date ne s'impose pas aux organes délibérants des collectivités dans le cas où elles ne disposent pas au 31 mars des informations indispensables à l'établissement du budget (listées à l'article D1612-1 du CGCT) et notamment le montant de chacune des dotations versées dans le cadre de la dotation globale de fonctionnement.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le budget primitif 2024 du budget principal.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 902 715,00	5 507 806,01
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	7 447 285,00	4 126 283,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 715 910,99
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	10 350 000,00	10 350 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 600 000,00	7 965 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 635 000,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	8 600 000,00	8 600 000,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	18 950 000,00	18 950 000,00



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 834 053,88	0,00	0,00	8 600 000,00	8 600 000,00	0,00	8 600 000,00	8 600 000,00
011	Charges à caractère général (3)	2 036 560,00	0,00	0,00	2 430 000,00	2 430 000,00	0,00	2 430 000,00	2 430 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 987 000,00	0,00		3 540 000,00	3 540 000,00		3 540 000,00	3 540 000,00
014	Atténuations de produits	70 400,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 125 515,00	0,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00	0,00	1 520 000,00	1 520 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 219 475,00	0,00	0,00	7 570 000,00	7 570 000,00	0,00	7 570 000,00	7 570 000,00
66	Charges financières	128 606,47	0,00		125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	11 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		149 606,47	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00		145 000,00	145 000,00
Total des dépenses réelles		6 369 081,47	0,00	0,00	7 715 000,00	7 715 000,00	0,00	7 715 000,00	7 715 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 360 858,53			585 000,00	585 000,00		585 000,00	585 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 104 113,88			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 464 972,41			885 000,00	885 000,00		885 000,00	885 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	8 600 000,00
--	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 531 744,96	0,00	7 965 000,00	7 965 000,00	7 965 000,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	486 447,00	0,00	910 000,00	910 000,00	910 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 420 477,00	0,00	1 415 000,00	1 415 000,00	1 415 000,00
731	Fiscalité locale	3 811 792,00	0,00	3 885 000,00	3 885 000,00	3 885 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 224 297,08	0,00	1 555 000,00	1 555 000,00	1 555 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	636 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 584 013,08	0,00	7 915 000,00	7 915 000,00	7 915 000,00
76	Produits financiers	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	702 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		702 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 286 048,08	0,00	7 915 000,00	7 915 000,00	7 915 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	245 696,88		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		245 696,88		50 000,00	50 000,00	50 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	635 000,00
---------------------------------------	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	8 600 000,00
--	---------------------



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

Chapitre		DEPENSES							TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	
TOTAL		12 066 815,35	7 447 285,00	0,00	2 902 715,00	2 902 715,00	0,00	2 902 715,00	10 350 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		10 648 321,47	7 447 285,00	0,00	1 960 515,00	1 960 515,00	0,00	1 960 515,00	9 407 800,00
Total des dépenses d'équipement		10 668 321,47	7 447 285,00	0,00	1 960 515,00	1 960 515,00	0,00	1 960 515,00	9 407 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	0,00	630 000,00	630 000,00	0,00	630 000,00	630 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		600 000,00	0,00	0,00	630 000,00	630 000,00	0,00	630 000,00	630 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	11 797,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses réelles		11 289 118,47	7 447 285,00	0,00	2 840 515,00	2 840 515,00	0,00	2 840 515,00	10 287 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	245 696,88	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	541 000,00	0,00	0,00	12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
Total des dépenses d'ordre		786 696,88	0,00	0,00	62 200,00	62 200,00	0,00	62 200,00	62 200,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	10 350 000,00
---	----------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		RECETTES				TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	
TOTAL		13 019 093,88	4 126 283,00	2 861 467,11	2 861 467,11	6 987 750,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 119 369,47	1 943 283,00	1 246 000,00	1 246 000,00	3 189 283,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 683 000,00	2 183 000,00	0,00	0,00	2 183 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 802 369,47	4 126 283,00	1 246 000,00	1 246 000,00	5 372 283,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	148 000,00	0,00	318 267,11	318 267,11	318 267,11
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-9 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes financières		139 000,00	0,00	618 267,11	618 267,11	618 267,11
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	71 752,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes réelles		9 013 121,47	4 126 283,00	1 964 267,11	1 964 267,11	6 090 550,11
021	Virement de la section de fonctionnement	2 360 858,53	0,00	585 000,00	585 000,00	585 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 104 113,88	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	541 000,00	0,00	12 200,00	12 200,00	12 200,00
Total des recettes d'ordre		4 005 972,41	0,00	897 200,00	897 200,00	897 200,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	715 910,99
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	2 646 338,90
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	10 350 000,00
---	----------------------



Décision

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-1 à L.1612-20,

Vu la délibération n°2023-110 en date du 11 décembre 2023 portant ouverture des crédits d'investissement du budget principal pour l'exercice 2024,

Vu la délibération n°2024-010 en date du 11 mars 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Vu la délibération n°2024-020 en date du 08 avril 2024 portant adoption du compte administratif 2023 du budget principal,

Vu la délibération n°2024-022 en date du 08 avril 2024 portant affectation du résultat 2023 du budget principal,

Vu la délibération n°2024-024 en date du 08 avril 2024 portant fixation des taux d'imposition pour l'année 2024,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'adopter** le budget primitif 2024 du budget principal par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération et chapitre pour la section d'investissement tel que présenté et joint en annexe ;
- **De mandater** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Résultats du vote

Votants – 28 | Pour – 24 | Contre – 04 | Abstention – 00

La Secrétaire de séance,

Danielle FOLLEROT



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marc DUMOULIN